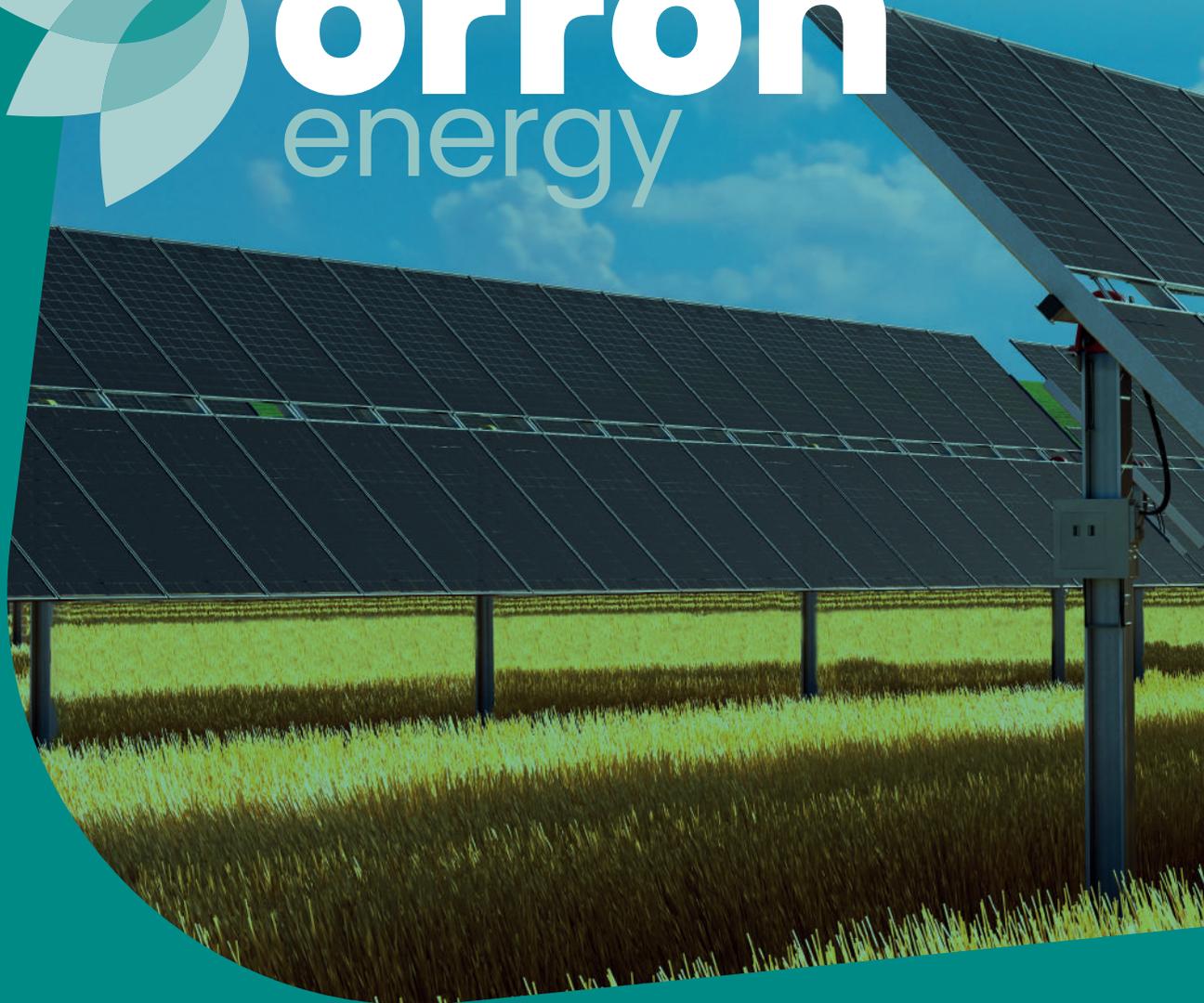




orrön
energy



L'agrivoltaïsme

Solutions pour une agriculture résiliente

L'agrivoltaïsme c'est quoi ?

L'agrivoltaïsme c'est l'association innovante d'une production agricole et d'une production d'électricité solaire photovoltaïque sur une même parcelle. Conçu pour améliorer la résilience des exploitations agricoles face au défi climatique, l'agrivoltaïsme est, en priorité, au service de l'agriculture. L'installation et la gestion sont adaptées aux besoins des cultures et des animaux d'élevage, aux pratiques de l'agriculteur et au cahier des charges de son exploitation.

Les caractéristiques :

01.

Amélioration du potentiel agronomique

02.

Adaptation au changement climatique

03.

Amélioration du bien-être animal

04.

Réversibilités des installations et ancrages

Ce nouvel atelier génère un revenu complémentaire pérenne pour les agriculteurs et les propriétaires fonciers tout en leur permettant de jouer un rôle clé dans la transition et la souveraineté énergétiques de la France.



Les avantages



Cadre contractuel sécurisé

Respect du bail rural grâce à la division en volume.



Pérennisation des agriculteurs actifs

et facilitation à la reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs.



Avantages agronomiques

L'installation contribue à la résilience des cultures vis-à-vis des aléas climatiques, au bien-être animal, à l'amélioration du micro-climat de la parcelle et peut favoriser la biodiversité.



Levier économique

Un équipement financé, un complément de revenus réguliers sur le long terme pour le propriétaire foncier et l'exploitant agricole.



Intégration optimale à votre exploitation

Choix variétaux des rotations de cultures, distances inter rangées, hauteur des panneaux selon les élevages, zones de retournement, etc. Nos experts agronomes et techniques vous accompagnent dans la définition d'un projet sur mesure pour votre exploitation.



Bonne acceptation locale

Faible impact paysager, peu de nuisances pour le voisinage et retombées fiscales pour la commune et les collectivités.



Emprise au sol minimale

Le système d'ancrage permet une intégration discrète des panneaux photovoltaïques. Le démantèlement et la remise en état du terrain en fin d'exploitation font l'objet d'une garantie financière.

Préservation de haies rendant des services écosystémiques

Zone de retournement

Clôtures fixes et amovibles adaptées au bétail

Comment se déroule le projet ?

01

Cadrage préalable et signature des promesses de bail
[1 à 3 mois]

02

Études de faisabilité agricole et conception du projet
[18 à 24 mois]

03

Passage en CDPENAF*, instruction du permis de construire
[12 à 18 mois]

04

Validation du raccordement au réseau électrique
[6 à 12 mois]

05

Signature du bail emphytéotique et de la convention d'exploitation
[3 à 6 mois]

06

Construction et mise en service
[8 à 18 mois]

07

Exploitation puis démantèlement
[40 ans]

Trackers agronomiques pilotés :
partage dynamique de la lumière optimisé selon le stade phénologique, facilitation du passage des engins agricoles

Puissance
à l'hectare : 0,3 à 0,8 MWc selon le projet agricole

Production
900-1700 kWh/kWc selon la localisation

Coût de construction
1 à 1,5M€ par MWc selon la technologie

Technologies et conditions d'éligibilité

La technologie « tracker dynamique » peut être développée sur des terrains de typologie relativement plane, préférentiellement au service d'une activité agricole en grandes cultures, cultures fourragères et pâturage bovin. La technologie fixe est plus adaptée aux terrains présentant un peu plus de dénivelé et au pâturage ovin.

Le monde agricole face au défi climatique

L'agrivoltaïsme fait partie des 3 solutions les plus citées par les agriculteurs pour faire face au défi climatique.

93%

des agriculteurs victimes d'aléas climatiques importants ces 3 dernières années.

88%

du grand public est inquiet d'un impact croissant du changement climatique sur le métier d'agriculteur. La majorité des citoyens serait favorable à une installation agrivoltaïque voisine.

54%

des agriculteurs connaissent et ont confiance dans les technologies agrivoltaïques.

Source du sondage : Ipsos Janvier 2025

Orrön Energy un partenaire de confiance :

Orrön Energy, société dédiée aux énergies renouvelables cotée en bourse (Nasdaq Stockholm : "ORRON") développe un portefeuille de projets solaires, éoliens et stockage à travers la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Scandinavie.

L'entreprise possède des parcs en exploitation représentant une production annuelle long terme de 1 000 GWh. Orrön Energy contribue également à l'équilibre du réseau électrique en intégrant des technologies complémentaires et en fournissant des services auxiliaires.

En choisissant Orrön Energy, vous bénéficiez :

- D'un accompagnement sur mesure, prenant en compte votre projet agricole et les enjeux locaux.
- D'un partenaire financièrement solide, garantissant la pérennité et la sécurité de votre projet.
- D'une expertise éprouvée sur l'ensemble du cycle de vie de projets d'énergies renouvelables : développement, construction, exploitation, maintenance et repowering.

**Contactez-nous pour en savoir plus
et étudier votre projet ensemble !**

Nous contacter

Nom : _____

Téléphone : _____

06 86 05 30 53
info@orron.fr



Plus d'informations sur
orron.fr